

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

**Séance du 22 juillet 2020****Délibération n° 056 /2020**

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Présents
51	48
Votants : 49	

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Sports de BOUGLON, sous la présidence de M. GIRARDI Raymond, Président.

DATE DE LA CONVOCATION
16.07.2020

**PRESENTS :** ADAM Jean-Pierre, ARMELLINI Audrey, ARZENTON Bernard, BALAGUER José, BARAT Alain, BERNADET Nicole, BEZOS Jean-Marie, BEZOS Jérémie, BOYANCE Jean-Louis, CARLES Marie-Françoise, CASTILLO Julie, CHOPIS Josiane, COLMAGRO Chrystel, DA COSTA-FREITAS Valérie, DARROUMAN Michel, DEJOIE-RUAULT Philippe, DOUCET Pascal, DUCASSE Laurent, DUPUY Aymeric, GALICHON Bruno, GARBAY Bruno, GIRARD Jocelyne, GIRARDI Raymond, GLORYS Jean-Paul, GOUYOU Jean-Marie, LAJUS Christophe, LAMOUREUX Denis, LASSUS Marjorie, LE JALLE Didier, MARQUET Gilbert, MASSIAS Bernard, MERLIN-CHABOT Christine, MOLINIE-PONTHOREAU Laëtitia, MONTIGNY-CAPES Carole, MOURILLON-LEGLISE Sylvie, PATAACCONI Florian, PERROT Pierre (remplace GRANGE Pierre), PIAZZON Christiane, PICHON Gabriel, POLETO Monique, PONS Jean-Marie, PONTHOREAU Michel, PROCEDES Lionel, RIVETTA-BOURRAS Françoise, ROBLIN Bertrand, ROMAN Dominique, TAVERNIER Bernard, THOLLON POMMEROL François,

**EXCUSES :** BOUSSUGE Sylvie (pouvoir donné à M. DUPUY Aymeric), DE BRITO Audrey, LAFARGUE Patrick

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Chrystel COLMAGRO

**Modification de la délibération relative à la désignation des délégués communautaires au SABVAO**

**Annule et remplace la délibération n° 2020/041 du 10 juillet 2020**

Suite à la création des différentes commissions communautaires la commune de Casteljaloux souhaite remplacer M. DUCASSE Laurent par Mme CASTILLO Julie en tant que délégué au Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de l'Avance et de l'Ourbise.

**le conseil communautaire à l'unanimité,**

**DESIGNE** ses représentants au Syndicat d'aménagement du bassin versant de l'Avance et de l'Ourbise :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. BALAGUER José	M. ADAM Jean Pierre
Mme CHOPIS Josiane	Mme COLMAGRO Chrystel
M. PATAACCONI Florian	M. DARROUMAN Michel
Mme BERNADET Nicole	M. ROBLIN Bertrand
Mme CARLES Marie-Françoise	M. GALICHON Bruno
Mme CASTILLO Julie	Mme ROMAN Dominique
M. GOUYOU Jean Marie	Mme LASSUS Marjorie
M. GIRARDI Raymond	M. LAMOUREUX Denis
M. MASSIAS Bernard	M. THOLLON-POMMEROL François
M. TAVERNIER Bernard	M. PROCEDES Lionel
M. DUPUY Aymeric	M. GLORYS Jean Paul

**DONNE** pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la mise en œuvre de la présente délibération.

**PRÉCISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A GREZET-CAVAGNAN, le 23 juillet 2020



Le Président,  
Raymond GIRARDI

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Raymond Girardi", written over the stamp and extending to the right.